

ÉCONOMIE ÉCOLOGIE

« La filière se porte bien. L'enveloppe 2017 de certificats verts était épuisée en peu de temps » **K. GALLOY, cabinet du ministre J.-L. Crucke**

7,25 Une surface de 7,25 ha accueille quelque 17 312 panneaux photovoltaïques à Lessines.

Plein soleil pour le grand photovoltaïque en Wallonie



Le plus grand parc wallon à Lessines



Le plus grand parc wallon de panneaux photovoltaïques se situe dans le Hainaut, à Lessines, sur un terrain des Carrières Unies de Porphyre.

Le soleil brille sur le secteur du « grand photovoltaïque ». Mercredi, la Wallonie a inauguré son plus grand parc, à Lessines (Hainaut).

Le ministre wallon de l'Énergie et du Climat (notamment), Jean-Luc Crucke, affichait un large sourire, mercredi, à Lessines, au moment d'inaugurer ce qui constitue le plus grand parc wallon de panneaux photovoltaïques. « Les Carrières Unies de Porphyre sont en train de réunir économie et écologie », a-t-il souligné.

Ce parc, le plus important de

Wallonie pour l'instant, est né d'un partenariat triangulaire. Le projet a été construit et développé par Perpetum Energy ; il a été financé en formule tiers investisseur par Green4Power (« véhicule d'investissement » constitué à 75 % par l'assureur liégeois Intégrale et à 25 % par Perpetum Energy). Les CUP sont propriétaires des terrains et utilisent l'énergie produite. « L'installation compte exacte-

ment 17 312 panneaux photovoltaïques, indique Jérôme Flament (Perpetum). Ils sont montés avec une inclinaison de 25° sur des structures orientées plein sud. La puissance totale installée est de 4 674 kWc (soit l'équivalent d'environ 1 500 installations résidentielles). Le système est équipé de 76 onduleurs qui convertissent le courant continu produit par les panneaux en courant alternatif. Ce courant est ensuite acheminé vers les installations des CUP via 2 km de câbles moyenne tension. La production annuelle sera 4 825 000 kWh, ce qui couvrira 40 % de la consommation électrique des Carrières

Unies. » À terme, les CUP ambitionnent une couverture totale.

Stockier l'énergie

« La production de l'installation photovoltaïque a un caractère intermittent lié à la présence ou non de soleil, poursuit Jérôme Flament. D'autre part, la consommation électrique des CUP a elle aussi un profil irrégulier.

La superposition de cette production intermittente et de cette consommation irrégulière a pour conséquence que seuls 70 % de la production photovoltaïque seront consommés par les CUP, ce qui couvrira 40 % de leur besoin an-

nuel en électricité.

C'est déjà en soi un beau résultat, mais nous souhaitons faire mieux. Nous voulons que 100 % de la production photovoltaïque profite aux Carrières et ainsi couvrir jusqu'à 60 % de leur consommation annuelle.

Pour atteindre cet objectif, Perpetum Energy va compléter l'installation photovoltaïque par une unité de stockage d'électricité utilisant des batteries industrielles. Ainsi, avant fin d'année, la plus grande installation photovoltaïque de Wallonie deviendra ainsi aussi la plus grande unité industrielle de stockage d'électricité en Wallonie. » ■

Le grand photovoltaïque a la cote

● **Alain WOIWERTZ**

Lessines et ses 17 000 panneaux, le site de Carmeuse à Moha qui en a installé 13 000, plus de 3 000 chez Hesbaye Frost, à Geer... Depuis le début de l'année, les projets photovoltaïques de grande envergure (puissance de + de 10 Kw) fleurissent un peu partout en Wallonie, alors que l'année 2017 avait déjà été de très bonne facture pour cette filière des énergies renouvelables.

« C'est vrai que la filière se porte bien. L'enveloppe 2017 de certificats verts avait d'ailleurs été épuisée en peu de temps », note Kristel Galloy, conseillère énergie au cabinet du ministre Crucke.

À l'époque (juin 2017), la Fédération des énergies renouvelables Edora prévenait d'ailleurs d'un risque d'embouteillage à terme : les opérateurs désireux d'investir dans le photovoltaïque industriel étaient obligés de prendre option sur l'enveloppe de l'année suivante, et puis patienter avant de pouvoir développer leurs projets. Ce qui, depuis 2016, provoquait déjà un phéno-



En 2017, la suppression du plafond de l'enveloppe pour le photovoltaïque a permis de développer 300 projets de plus.

mène de « stop and go » peu favorable au secteur.

Une énorme attente pour le photovoltaïque

Le ministre wallon de l'Énergie avait débloqué la situation en supprimant le plafond de l'enveloppe inter-filières.

Concrètement, si une filière (biomasse ou éolien, par exemple) n'épuise pas son enve-

loppe annuelle sur les 9 premiers mois de l'année, on met le solde restant dans une enveloppe commune dans laquelle celui qui a épuisé sa propre enveloppe peut venir puiser. Mais avec un maximum de 50 % de son enveloppe initiale. C'est ce plafond que le ministre a supprimé.

« Il y avait une énorme attente dans le photovoltaïque et cela a permis de débloquer plus de 300 projets supplémentaires », indique Stéphanie Grevesse, de la Cwape, la Commission wallonne pour l'énergie. Soit un total de 450 nouvelles installations rien qu'en 2017 dans un secteur du photovoltaïque industriel qui en comptait 1 300 !

Face à cet engouement pour les grandes installations photovoltaïques, le ministre Crucke a bien l'intention de ne pas casser l'élan et, donc, de revoir le système de ces enveloppes fermées. L'idée ? Revoir le montant des enveloppes en fonction de la trajectoire suivie par les différentes filières. Une décision en ce sens pourrait être prise d'ici la trêve estivale, dit-on chez le ministre wallon de l'Énergie. ■

Facile et rentable

Pourquoi cet engouement pour le photovoltaïque industriel ? D'abord parce que c'est rentable. Dans un contexte d'énergie chère et de prix fluctuants, les entreprises ont bien compris leur intérêt d'investir dans des panneaux photovoltaïques. D'autant que cela reste bien subsidié aussi.

Autre élément : la facilité d'installation et de fonctionnement. Les entreprises disposent naturellement d'espace, souvent sur les toits. Ce qui n'est pas forcément le cas pour une installation biomasse (qu'il faut aussi alimenter) ou des éoliennes. Concernant celles-ci, le phénomène de rejet par le voisinage ou les autorités locales est également nettement plus important que pour le photovoltaïque. **A.W.**